SAMU MAGAZINE

Assistant de Régulation Médicale

EDITION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Mot de la Préfète

Madame Régine Engström
Préfète de la Région
Centre-Val de Loire

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Près de 55 ans après sa création à l'été 1968, le service d'aide médicale urgente, bien connu des Français via son sigle SAMU, est pleinement ancré dans les territoires et dans le quotidien de nos concitoyens qui savent trouver une réponse rapide et sécurisée lors de leur appel au « 15 ».

Les missions exercées par les SAMU dans notre région sont essentielles : elles permettent d'apporter un accès égal aux soins urgents, en tout point de notre territoire, fortement marqué par les difficultés de démographie médicale.

Les six SAMU en Centre-Val de Loire ont su répondre à chacune des crises rencontrées et en particulier à la crise sanitaire Covid-19 qui a été, une nouvelle fois, une épreuve intense. Inédite dans son ampleur, elle a nécessité une organisation sans faille de notre réponse collective, et plus spécifiquement de la part des secours d'urgence et d'assistance.

Les SAMU se sont mobilisés avec les qualités qui leur sont propres, alliant à la fois réactivité et résilience : réactivité nécessaire pour répondre aux situations d'urgence et aux nombreuses sollicitations, notamment dans les centres d'appels, mais aussi résilience de chacun des professionnels des SAMU, qui ont su tenir bon malgré les tensions et les fatigues inhérentes à cette crise sans égal. Aux côtés de l'ensemble du personnel médical et paramédical, les SAMU ont ainsi été un des maillons essentiels pour combattre cette épidémie.

De la même manière, les SAMU sont pleinement impliqués depuis plusieurs mois pour apporter une réponse à la crise des urgences que nous connaissons dans plusieurs établissements de la région.

Les SAMU participent par ailleurs à la mise en place de dispositifs innovants pour une réponse toujours plus efficace à la population, par exemple avec la mise en place progressive des « services d'accès soins », les SAS, nouveau service d'orientation de nos concitoyens dans leurs parcours de santé. Pour le patient confronté à un besoin de soins urgents ou non programmés et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible, le SAS doit permettre d'accéder, à toute heure et à distance, à un professionnel de santé. Le SAS est fondé sur un partenariat étroit et équilibré entre les médecins de ville et les professionnels de l'urgence hospitalière des SAMU. Après une expérimentation dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, le dispositif va pouvoir se déployer à terme sur chacun des territoires de la région.

Aux femmes et aux hommes qui composent les équipes des SAMU en Centre-Val de Loire, je veux dire ma reconnaissance, celle des agents des services de l'Etat qui oeuvrent à la protection des populations et au-delà, la reconnaissance de toute la population régionale.

Nous savons pouvoir compter sur leur implication sans faille au quotidien, leur dévouement et leur grand professionnalisme. Que chacune et chacun des membres des SAMU de la région en soient très sincèrement remerciés.

SAMU et Gendarmerie, des valeurs communes au service de la population

Général de Division
Christophe HERRMANN
Commandant la Région de
Gendarmerie du Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire, les personnels de la Gendarmerie et du SAMU, par leur engagement, leur dévouement, leurs rigueur et exigence professionnelles, partagent, au quotidien, la même volonté d'être au service de tous leurs concitoyens.

Leur détermination et leur attachement à protéger la population, résultant très souvent d'une véritable vocation et passion pour leur métier, sont une constante, quel que soit le niveau de leur implication dans l'action, le niveau d'urgence, la complexité ou la variété des évènements ou des crises.

Ceci n'est rendu possible que grâce à leur implantation dans les territoires, et à leur immersion auprès des différents acteurs et collectivités. En effet, par un maillage territorial qui leur permet une connaissance concrète et pratique de leur environnement, tout en entretenant des relations étroites avec la population, la Gendarmerie et le SAMU sont en mesure d'assurer un service public, conjuguant efficacité et rapidité, souplesse et adaptabilité.

Pour répondre au mieux aux attentes toujours plus nombreuses de la population, leur engagement quotidien, 24heures/24 et 7jours/7, est assuré par des équipes déployées sur le terrain, unies dans l'action, œuvrant en toute solidarité avec les administrés vers lesquelles elles se portent. L'activité de la Gendarmerie et du SAMU est, à cet égard, particulièrement diversifiée et étendue sur tout le spectre prévention, partenariat, assistance et secours.

Gendarmerie et SAMU ont chacun leurs spécialités mais sont complémentaires. Recherchant la permanence du service rendu, la pérennité de la réponse aux appels d'urgence et aux sollicitations de tous les publics, la résolution de divers problèmes de la vie au quotidien, nos deux institutions souscrivent à une approche commune de logique inter-services.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour assurer la permanence du service public, chère à nos concitoyens autant dans les situations banales du quotidien, comme les plus exceptionnelles.

Dans un contexte sociétal fait parfois d'isolement ou de pauvreté, de violence ou de misère, où les intervenants peuvent être exposés à des risques majeurs, la Gendarmerie et le SAMU répondent présents, tant dans la rapidité de leurs interventions que dans leur capacité à s'adapter et toujours améliorer la mobilisation des femmes et des hommes qui les composent.

Action de l'ARS Centre-Val de Loire

Docteur Jérôme VIGUIER
Directeur général de l'ARS

Organiser et réguler le système de santé, veiller à l'accès, à la qualité et à la sécurité des soins pour chacun des citoyens de la région Centre-Val de Loire sont au cœur des missions de l'Agence régionale de santé, en lien avec l'ensemble de nos partenaires.

La crise sanitaire Covid-19, qui a été d'une ampleur sans précédent, a démontré s'il en était encore besoin la place fondamentale occupée par ces acteurs que sont les SAMU, SMUR et services d'urgence.

Des moyens inédits ont ainsi été mobilisés par les six SAMU de la région pour relever le défi essentiel de la réponse en première ligne aux besoins de prise en charge médicale des habitants de notre région.

Ce message est pour moi et l'ensemble des agents de l'ARS l'occasion de saluer leur mobilisation exceptionnelle durant les vagues Covid qui se sont succédées.

Cette crise aura également été l'occasion de renforcer encore plus la régulation médicale et la solidarité entre les acteurs de ville et de l'hôpital, qui sont les pivots de l'organisation de l'accès aux soins.

La régulation médicale est un enjeu fort de notre région, marquée par une importante tension sur la démographie des professionnels de santé. A ce titre, en lien avec les partenaires de l'Agence et notamment les médecins libéraux et les responsables du SAMU, nous avons expérimenté et appuyé le déploiement du « service d'accès aux soins » (SAS), dispositif amorcé dans le cadre du Pacte de refondation des urgences et réaffirmé lors du Ségur de la santé.

Le SAS permet de proposer une solution de prise en charge aux patients qui nécessitent des soins mais ne relèvent pas d'un service d'urgence. Il vise à améliorer le parcours des patients en apportant une réponse adaptée à la demande de soins urgents ou non programmés et en favorisant la coopération effective entre tous les professionnels de santé concernés.

Après une expérimentation réussie dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, le SAS pourra se déployer à terme sur chacun des territoires de la région.

Au regard des difficultés connues en Centre-Val de Loire, l'engagement sans faille de tous les acteurs du secteur de la santé et notre volonté de mettre en œuvre des projets innovants sont les clés pour améliorer l'accès aux soins de nos concitoyens. Je sais pouvoir m'appuyer sur les membres des SAMU pour y parvenir. Pour leur action et leur engagement, je leur adresse nos plus sincères remerciements.